N°115 BIMESTRIEL

CONTACT LOTOIS

LE MAGAZINE D'INFORMATION DU DÉPARTEMENT DU LOT • www.lot.fr

LOT
LE DÉPARTEMENT

COVID-19
SERVICES PUBLICS AU RENDEZ-VOUS

MOBILITÉ
Le succès du vélo électrique **p. 7**

TERRITOIRE
Une adresse pour chaque Lotois **p. 10**

PATRIMOINE
Les signes du passé **p. 14**

OH MY LOT !

LE SAVIEZ-VOUS ?
ÊTRE ÉDUCATEUR AU CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE

Zoom sur

ANGÉLIQUE BARON, ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE ENFANCE

« Le Centre départemental de l'enfance est un accueil d'urgence pour les adolescents lotois de 11 à 18 ans. Ce service du Département est resté ouvert pendant les confinements. Cet accueil est inconditionnel, ce qui veut dire qu'il peut concerner tous les jeunes quelles que soient leur situation et leur problématique. Notre mission ? Accueillir, protéger, accompagner, évaluer et orienter. Toutes les situations sont uniques : un jeune, c'est une situation et un accompagnement. Pour assurer leur prise en charge et trouver des solutions, nous travaillons en équipe : psychologues, maitresses de maison, veilleurs de nuit. Chacun amène sa pierre à l'édifice. C'est aussi ensemble que nous surmontons les difficultés et que nous célébrons les petites victoires du quotidien. Être éducateur spécialisé, c'est aussi faire face à l'imprévu, aimer l'humain dans toute sa globalité et surtout vivre des choses qu'on ne peut pas vivre ailleurs ! C'est un métier dans lequel on ne s'ennuie jamais. »

Vous êtes titulaire du diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé ? Le Centre départemental de l'enfance recrute régulièrement, envoyez votre candidature à drh@lot.fr

Sommaire

COVID-19
Page 4 Les services publics répondent présent

ENVIRONNEMENT
Page 7 Un véritable engouement pour le vélo électrique

ÉDUCATION
Page 8 Un projet éducatif départemental pour accompagner les collégiens

TERRITOIRE
Page 10 L'adressage, qu'est-ce que c'est ?

PETITE ENFANCE
Page 11 Les difficultés d'être un assistant maternel

GROUPES POLITIQUES
Page 12 L'expression des élus

ACTUALITÉS
Page 13 Le Lot en bref

PATRIMOINE
Page 14 A la recherche des marques laissées par les tailleurs de pierre

PORTRAIT
Page 15 Olivier Pons, heureux d'être Lotois

Ce magazine a été bouclé le 13 novembre 2020. Au regard de la situation actuellement très imprévisible du fait de la crise sanitaire, il se peut que certains articles ne soient plus d'actualité. Veuillez nous en excuser.

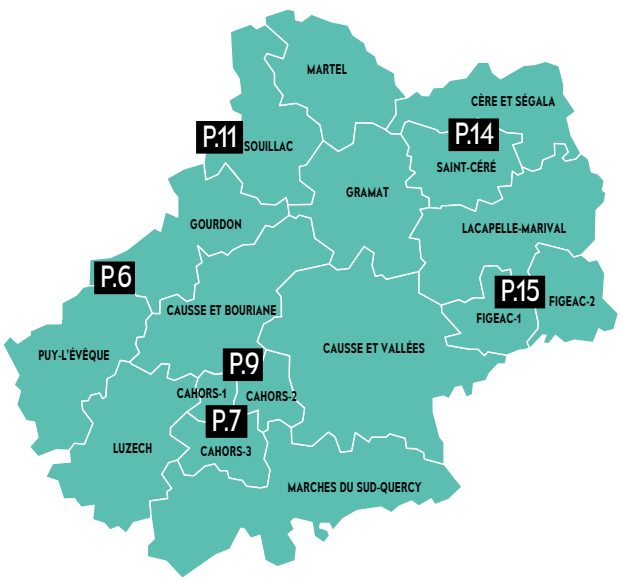

Photo de Une : Les maisons des Solidarités départementales restent ouvertes sur rendez-vous (comme ici à Gramat).

Votre bimestriel *Contact lotois* est diffusé par La Poste dans toutes les boîtes aux lettres. Si vous avez connaissance d'un problème de distribution, n'hésitez pas à nous contacter au 05 65 53 40 00

CONTACT **LOTOIS** est un magazine édité par le Département du Lot et diffusé gratuitement • **Directeur de la publication :** Willy Luis, directeur général des Services du Département • **Rédaction et coordination du magazine :** service Communication • **Rédacteurs :** Aurélie Beauvois et Jérôme Poupon • **Photographies :** Nelly Blaya, Thomas Campagne et Maxime Montussac • **Coordination :** Vanessa Caglieri • **Création :** Scoop communication • **Mise en page :** Didier Dubray • **Impression :** Fabrègue • **Distribution :** La Poste • **Tirage :** 91 000 exemplaires • **Contact lotois :** Avenue de l'Europe-Regourd, BP 291 46005 Cahors cedex 9 - Tél. 05 65 53 41 27 - Courriel : contact.lotois@lot.fr - Internet : www.lot.fr • Dépôt légal : novembre 2020 • ISSN : 1147 - 9000 • Afin de préserver l'environnement, Contact lotois est imprimé sur du papier 100 % Pefc

IMPRIM'VERT®

Ensemble, plus forts !

« *Après un été de répit, nous voici confrontés à une seconde vague de la covid. Elle vient s'échouer sur nos vies un peu plus fragilisées et déchausse partiellement les fondations et les certitudes de notre société. Le tout dans un climat légitimement anxiogène.*

Dans ce contexte difficile, le Département se mobilise pour aider les Lotoises et les Lotois à surmonter cette tempête.

Au sein des collèges, le Département met tout en œuvre pour offrir aux enfants et aux enseignants les meilleures conditions d'accueil, les plus respectueuses possible en matière de sécurité sanitaire. Il en est de même en matière de restauration scolaire où nos équipes, même diminuées, font face.

C'est avec le même professionnalisme que nos agents sont présents sur nos lieux d'accueil du public. Car, comme hier, mais plus encore aujourd'hui en ces temps de crise, personnes âgées, personnes handicapées, mais aussi enfants en situation de fragilité, ainsi que les bénéficiaires du RSA doivent pouvoir compter sur nous.

L'action du Département ne s'arrête pas à cette assistance à nos concitoyens. Notre collectivité, élus et agents, travaille aussi pour l'après.

Les chantiers, qu'ils soient sur les routes ou dans nos collèges, continuent. Il en va aussi parfois de la survie d'entreprises locales. Nous travaillons également, avec nos partenaires que sont les communes ou les communautés de communes, au développement des énergies renouvelables et à la construction d'un guichet unique sur le thème du logement, premier rempart contre l'exclusion.

Notre force et notre arme face à la crise, c'est cette énergie collective, cette résilience et cette capacité à regarder plus loin, par-dessus la vague ».

SERGE RIGAL
PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DU LOT

Serge Nouailles, conseiller départemental du canton Cahors 2 depuis 2015, est décédé à l'âge de 66 ans. Né à Cahors, il avait été conseiller municipal de Laroque-des-Arcs en 1995 et maire en 2008. Fonction qu'il a exercée jusqu'à la création de la commune nouvelle de Bellefont-La Rauze, où il occupait un poste de maire délégué jusqu'aux dernières élections municipales. Pour Serge Rigal, *« nous perdons un élu avec de fortes convictions républicaines ».*

COLLÈGES : PARER À TOUTE ÉVENTUALITÉ

La pandémie de covid-19 oblige le Département, en charge des collèges publics, à s'adapter à la situation pour continuer à assurer ses missions au bénéfice des élèves et des équipes pédagogiques.

Nettoyer et désinfecter les locaux régulièrement, assurer la restauration scolaire chaque jour : dans les 20 collèges publics, ce sont les priorités des 167 agents du Département qui interviennent, en lien avec les chefs d'établissement, pour appliquer le protocole destiné à lutter contre la propagation de la covid-19.

Mais pour assurer ces missions en cas d'absences trop nombreuses de personnels (pour cause de maladie, de cas contacts déclarés ou de santé fragile), le Département a dû s'organiser. Il a constitué un vivier de remplaçants potentiels afin de parer à toute éventualité et continuer à accueillir les élèves et les équipes pédagogiques dans de bonnes conditions, notamment sanitaires.

Il a d'abord puisé dans ses propres effectifs : des agents habituellement en charge du gros entretien dans les collèges ou des routes départementales peuvent intervenir pour des missions spécifiques de nettoyage dans les établissements. Et il s'est rapproché de Pôle emploi, de la Mission locale, de la chambre de métiers, de la chambre de commerce et d'industrie, afin d'identifier des professionnels en recherche d'activité ou forcés à l'arrêt à cause de la fermeture des restaurants et qui pourraient venir renforcer les équipes des collèges en cas de nécessité. Il s'agit d'activer toutes les solutions possibles pour être réactif.

DES MASQUES POUR LES ELEVES

Par ailleurs, après les vacances scolaires, le Département fournit à chaque élève deux masques en tissu réutilisables. Cela a été le cas en septembre et en novembre, ce le sera en début d'année prochaine, en février et au printemps si cela s'avère nécessaire. A chaque fois, cela représente 14 000 masques qui sont mis à la disposition des élèves de la 6ème à la 3ème, dans les tous les collèges, publics et privés.

Ces masques sont fabriqués dans le Lot par Quercy Cré'action. Le Département a fait procéder à un test par l'Institut français du textile et de l'habillement. Selon le protocole d'essai de la DGA (Direction générale de l'armement), ces masques sont compatibles pour 30 cycles de lavage (le rapport de test est en ligne sur le site lot.fr).

ASSURER *les priorités*

En cette période compliquée, le Département s'est organisé pour continuer à remplir ses missions prioritaires.
Un plan de continuité d'activité a défini la priorité : poursuivre l'accompagnement des Lotois les plus fragiles en assurant le versement des prestations sociales qui concernent plus de 12 000 Lotois au total (allocation personnalisée d'autonomie, prestation de compensation du handicap, RSA), régler les factures aux différents prestataires du Département afin de soutenir les entreprises, assurer le versement des subventions aux associations, continuer les investissements et le suivi des chantiers pour soutenir l'activité économique (le giratoire du Couquet à Capdenac, la déviation de Vayrac, la reconstruction des ponts de Béduer, les nouveaux restaurants scolaires dans les collèges de Vayrac et de Lacapelle-Marival...).

LES SERVICES PUBLICS AU RENDEZ-VOUS

**Dès la mise en place d'un nouveau confinement, les services publics ont eu pour consigne de rester ouverts.
Concernant le Département du Lot, l'accueil est ainsi assuré, en cas de besoin, sur rendez-vous :**

- **à l'hôtel du Département (site de Regourd) à Cahors**
- **à la cité Bessières à Cahors**
- **à la Maison départementale des personnes handicapées à Cahors**
- **dans les maisons des solidarités départementales (MSD) à Cahors, Figeac, Gourdon, Gramat, Puy- l'Evêque, Saint-Géry, Souillac, Saint-Céré et dans leurs antennes**
- **dans les espaces personnes âgées à Cahors, Figeac, Gourdon, Luzech, Saint-Céré**

Seuls les Archives départementales et les musées sont fermés

**Pour raisons sanitaires, les Archives départementales à Cahors ont été fermées à tous les publics, y compris les professionnels, les recherches par correspondance restant possibles.
Les musées départementaux (musée Zadkine aux Arques, écomusée de Cuzals à Sauliac-sur-Célé, atelier-musée Jean-Lurçat à Saint-Laurent-les-Tours) ont cessé d'accueillir des visiteurs.**

+ D'INFOS sur lot.fr

Pour joindre les services du Département du Lot, vous pouvez appeler le 05 65 53 40 00, du lundi au vendredi de 8 h à 17 h 30.

A Cazals, Henry Bourde avait déjà dû fermer sa boutique de fleurs lors du premier confinement.

SOLIDARITÉ
OH MY LOT !

LE COMMERCE SE NUMÉRISE

Si les boutiques n'ont pas pu ouvrir ces dernières semaines, la vente en ligne de proximité a toujours été possible dans le respect des précautions sanitaires. Exemple parmi d'autres : la plate-forme achat-lot.com.

Achat-lot.com ou Geolocal46 : ces dernières semaines, différentes solutions numériques pour maintenir l'activité commerciale de proximité se sont développées dans le Lot. Contraints pour bon nombre d'entre eux de baisser temporairement le rideau, les commerces ont trouvé des alternatives pour poursuivre leurs ventes, via Internet ou les réseaux sociaux, à l'approche des fêtes de fin d'année.
Après l'annonce d'un nouveau confinement, la préfecture du Lot, la chambre de métiers et de l'artisanat, la chambre de commerce et d'industrie, l'union des métiers et des industries de l'hôtellerie, la fédération départementale des associations de commerçants et le Département se sont unis pour déployer rapidement la plate-forme achat-lot.com. En s'abonnant à cette plate-forme (les trois premiers mois sont offerts), tous les artisans, commerçants et restaurateurs lotois peuvent ouvrir une boutique virtuelle, présenter leurs produits ainsi que des informations (contacts, horaires) facilitant la livraison et le retrait des marchandises.

ENSEMBLE

Cette initiative rejoint la campagne « Je soutiens nos producteurs, j'achète local » qui avait été imaginée avec succès, au printemps lors du premier confinement, afin de soutenir l'agriculture lotoise. Avec cette même idée de jouer collectif pour contrer les difficultés engendrées par la crise sanitaire.
Parallèlement, Geolocal46 a été réactivée ; les clients peuvent y trouver des renseignements sur les commerces ouverts, leurs horaires, ceux qui pratiquent le ClickAndCollect, la livraison... Et citons les plateformes régionales dansmazone.laregion.fr ou tousoccitariens.fr qui permettent également de soutenir le commerce local.

UN SOUTIEN *à l'achat de proximité*

Pour inciter les consommateurs à se tourner vers les commerçants locaux, une grande campagne de communication a été lancée sous la bannière commune « Oh my Lot ! » afin de promouvoir le e-commerce lotois.
Elle a été financée par le Département.

LE VÉLO ÉLECTRIQUE PASSE LE GRAND BRAQUET

Depuis le mois de mars 2020, le Département a déjà aidé financièrement près de 1 300 Lotois à acquérir un véhicule ou un vélo électrique. Un véritable engouement.

Il est devenu cycliste grâce à l'électrique. A Cahors, Jean-Xavier Galzin a acquis, il y a quelques mois, un vélo à assistance électrique. *« Je l'utilise pour des trajets entre mon domicile et mon lieu de travail, pour les courses en ville ou me rendre au marché… »*. Tous ces déplacements de la vie quotidienne, il les effectuait auparavant en voiture. Mais c'est terminé : l'achat de son nouveau deux-roues lui a permis de revendre la seconde voiture de la famille. *« Une décision radicale ! »*, sourit-il.

MOINS DE GAZ A EFFET DE SERRE

Ce cycliste converti a été l'un des premiers bénéficiaires d'une prime départementale pour l'acquisition d'un vélo. Depuis le printemps, pour limiter les émissions de gaz à effet de serre, le Département incite en effet les Lotois à rouler autrement, en attribuant des aides pour l'achat d'un véhicule électrique, hybride rechargeable ou d'un vélo à assistance électrique.

Aujourd'hui, près de 1 300 dossiers ont été déposés, essentiellement pour des cycles. Que l'on soit imposable ou non, la subvention pour un vélo peut monter jusqu'à 400 €. Depuis la sortie du premier confinement, les demandes n'ont cessé d'affluer, que ce soit pour les loisirs ou les trajets domicile-travail. Dans le sillage du Département, le Grand Cahors, la ville de Figeac, la région Occitanie, la commune de Saint-Laurent-les-Tours octroient également leurs propres aides, sans parler de la prime de l'Etat. Ce qui renforce l'attrait financier de ce mode de déplacement doux.

LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES AUSSI

Entre mars et novembre, 1 176 dossiers ont été déposés par les Lotois pour bénéficier d'une aide à l'acquisition d'un vélo électrique et 91 dossiers l'ont été pour des véhicules : un chiffre en augmentation ces dernières semaines.

Pour un véhicule électrique ou hybride rechargeable, l'aide du Département est de 3 500 € si vous êtes non imposable ou 2 500 € si vous êtes imposable ; un bonus de 1 000 € est possible si vous effectuez 30 km ou plus aller et retour pour vous rendre à votre travail.

Tous les renseignements sont à retrouver sur lot.fr / vehicules-et-velos-electriques

ACCOMPAGNER LA RÉUSSITE DES COLLÉGIENS

Le projet éducatif départemental vient de voir le jour pour permettre aux élèves de s'ouvrir sur le plan de la culture, de l'environnement, de la citoyenneté…

Des comédiens, des danseurs ou des musiciens qui interviennent en classe tout au long de l'année, des élèves qui se lancent dans l'écriture de nouvelles, des jeunes qui se passionnent pour l'art contemporain grâce à l'artothèque du Lot, des collégiens qui découvrent les trésors des Archives départementales… Depuis de nombreuses années, en accord avec l'Education nationale, le Département intervient auprès des établissements scolaires en finançant des actions, en mobilisant ses compétences et ses partenaires : environ 10 000 collégiens sont concernés chaque année.

Pour renforcer, donner de la cohérence et de la visibilité à cette offre, un projet éducatif départemental vient d'être lancé à destination des collèges.

Ce projet éducatif départemental est tout à la fois un catalogue de propositions autour de l'environnement, de la citoyenneté, du patrimoine ou de la culture (lire encadré) qui est mis à la disposition des enseignants et un soutien financier qui sera apporté aux projets spécifiques des collèges pour répondre aux besoins des équipes pédagogiques.

Pour la première année, une enveloppe globale de 236 000 € est consacrée pour ce projet qui sera amené à évoluer en fédérant les acteurs de l'éducation.

Parole d'élu

MARC GASTAL

VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ DE LA JEUNESSE ET DE LA CITOYENNETÉ

« Ce projet éducatif départemental rejoint naturellement toutes les actions que le Département mène dans les collèges en termes de rénovation et réhabilitation des bâtiments, de développement du numérique, de renforcement de la qualité de la restauration scolaire.
En partenariat avec l'Education nationale, il s'agit de donner aux jeunes Lotois les meilleures conditions d'enseignement possible tout en leur permettant de s'ouvrir sur le plan de la culture, de l'engagement, de la citoyenneté, et de mieux comprendre les enjeux environnementaux. Il s'agit aussi de leur faire connaître le Lot ».

15 ACTIONS CETTE ANNÉE

Si les conditions sanitaires le permettent, voici les actions qui pourraient avoir lieu cette année scolaire :

- **Parcours artistiques, musique, danse, théâtre et conte avec Lot Arts vivants (ex-ADDA) ;**
- **Actions culturelles au théâtre de l'Usine à Saint-Céré avec le Scénograph ;**
- **Collège au cinéma avec Gindou Cinéma ;**
- **Rencontres départementales des chorales avec l'Education nationale ;**
- **Ateliers pédagogiques des Archives départementales ;**
- **Concours de nouvelles enrichies « Raconte-moi le Lot » avec Canopé 46 ;**
- **« Graines de paléontologue » et « Les eaux souterraines du causse de Saint-Chels » avec le parc naturel régional des causses du Quercy ;**
- **« Les nouveaux collectionneurs » de l'Artothèque ;**
- **Forum des droits des enfants et des jeunes et le « Théâtre forum dans les collèges » sur le droit des jeunes en partenariat avec le centre départemental d'information des droits des femmes et des familles ;**
- **Les actions sur le numérique et la citoyenneté organisées par Canopé 46 ;**
- **L'action vélo-collège mise en place par le comité départemental de cyclotourisme ;**
- **Cyclo-moto Lot (lire ci-dessous).**

Cyclo Moto Lot : OBJECTIF SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le Département soutient fortement cette action mise en place par la Ligue de l'enseignement.

« Levez la tête, je vérifie si vos casques sont bien attachés ». En ce début du mois d'octobre, Gilles Algay, ancien pilote du Dakar, passe en revue les élèves de cette classe du collège Olivier-de-Magny de Cahors venue en stage Cyclo Moto Lot au domaine d'Auzole (Saint-Pierre-Lafeuille). Depuis près de 15 ans, les élèves de 5ème passent deux jours sur le site de la Ligue de l'enseignement : il s'agit de leur apprendre, à l'âge des premiers deux-roues, la maîtrise d'une moto dans le respect du code de la route. Ce séjour s'intègre dans le programme scolaire lié à l'éducation à la sécurité routière.

Au programme du stage également une information sur les premiers secours, une sensibilisation sur les risques liés à l'alcool et aux drogues en conduisant...

En partenariat avec l'Etat, le Département du Lot soutient financièrement cette action (78 000 € en 2019) : il prend en charge la moitié du coût du séjour et le transport pour faire baisser la participation des familles (35 € par élève).

Sur la prairie d'Auzole, Gilles Algay donne le top départ. Les moteurs démarrent : *« on monte jusqu'à la piste de sécurité routière, vous me suivez ».*

En file indienne, les mini-motos s'élancent et rejoignent le parcours sur bitume : là, carrefours, ronds-points, feux rouges, passages piétons et panneaux de signalisation attendent les élèves.

De vraies conditions de circulation.

1 400

Environ 1 400 élèves de 5ème suivent chaque année le stage Cyclo Moto Lot.

C'était en février dernier à Marminiac : opération de repérage dans le bourg.

À CHAQUE LOTOIS SON ADRESSE

A travers le SDAIL (syndicat départemental d'aménagement et d'ingénierie du Lot), le Département peut assurer une prestation auprès des communes qui ont des projets d'adressage.

Pour éviter que les camions des pompiers ne s'égarent, pour enrayer les erreurs de livraison à domicile, pour faciliter le déploiement du réseau de la fibre optique : aujourd'hui, avoir une adresse la plus précise possible est souvent nécessaire. Ce qui est loin d'être toujours le cas en milieu rural.

Le Département apporte donc son soutien aux communes qui se lancent dans des projets d'adressage, en mettant ses compétences de cartographie au service du SDAIL : 23 projets sont terminés, 31 sont en cours et 15 vont être lancés. Dans toutes ces communes, le but est de donner un nom à chaque voie et un numéro à chaque maison ou bâtiment. Si c'est une obligation dans les villes de plus de 2 000 habitants (les premiers textes de loi mentionnant l'adressage remontent au XIX^{e} siècle), les plus petits villages sont également incités à le faire.

SÉCURISER LES SECOURS

Le processus prend plusieurs mois : en partant de la cartographie existante, il faut effectuer des relevés sur le terrain pour corriger d'éventuelles erreurs de tracé, imaginer des dénominations de voies (les noms des lieux-dits sont régulièrement repris), numéroter (le plus souvent de manière métrique), puis transmettre les informations aux pompiers du Lot, au cadastre, à la base nationale des adresses gérée par l'IGN (Institut national de l'information géographique) et la Poste, ce qui alimentera ensuite les systèmes GPS… Et ce qui permettra à vos colis d'arriver à bon port et surtout de sécuriser les interventions des secours.

+ d'infos

Le SDAIL vise à apporter une assistance technique aux communes et communautés de communes qui n'ont pas de moyens assez structurés pour mener à bien leurs projets.
Aux côtés du Département, 211 communes, 5 intercommunalités et Territoire d'énergie Lot adhèrent au SDAIL.

LA NOUNOU EST UN HOMME

Dans le Lot, moins de 1 % des assistants maternels sont des hommes. Ces professionnels de la petite enfance doivent souvent lutter contre les préjugés pour pouvoir exercer ce métier.

« *A l'époque, j'étais sans emploi, je m'occupais de mes enfants, je trouvais ça passionnant et je me suis dit : quitte à le faire, pourquoi ne pas m'occuper aussi de ceux des autres ?* ». A Lanzac, Loïc Delmas est assistant maternel depuis 2011. L'agrément délivré par le Département lui permet d'accueillir jusqu'à quatre enfants chez lui. Au total, il a eu la garde d'une quinzaine de bambins, âgés de 3 à 6 ans. « *Au début, j'ai gardé les copains de mes enfants, leurs parents me connaissaient, ça aide* »… Mais alors que ses propres enfants deviennent adolescents, le réseau amical ne suffit plus. Trouver des familles qui acceptent de lui confier leur progéniture devient de plus en plus compliqué.

DES REFUS

« *J'ai beaucoup de refus car je suis un homme ; c'est plus difficile, les parents ont des préjugés et préfèrent se tourner vers une femme qui leur inspire plus de confiance. Pourtant, on ne devient pas assistant maternel juste en le demandant, il faut suivre une formation* », rappelle-t-il (lire encadré). Depuis plusieurs mois, il est donc disponible pour accueillir à nouveau des enfants, pour poursuivre cette activité qui le passionne, pour retrouver le RAM, le relais d'assistant(e) maternel(le) de Souillac où il aime se rendre, tous les mardis, avec les petits dont il a la garde.

708

Fin 2019, le Département comptait 708 assistant(e)s maternel(le)s. Seuls 6 étaient des hommes.

UNE FORMATION DE 80 HEURES *avant d'exercer*

Pour exercer ce métier, un agrément est délivré par le président du Département, ce qui nécessite une évaluation des conditions d'accueil et des aptitudes ; celle-ci est réalisée dans les maisons des solidarités et au domicile par des travailleurs médico-sociaux du Département (assistante de service social, puéricultrice). Si l'avis est favorable, une formation sur les gestes de premiers secours et une formation obligatoire de 80 heures doivent être suivies avant le premier accueil. La validation de l'évaluation en continue des connaissances acquises doit être également obtenue. Ceci pour acquérir l'agrément qui sera valable 5 ans. Une deuxième partie de formation (40 heures) sera organisée à raison d'un ou deux jours par mois, débouchant sur la présentation des modules 1 et 3 du CAP Accompagnant éducatif petite enfance.

SOLIDAIRES ET PRÉSENTS !

Notre mode de vie est mis à rude épreuve en cette année si particulière. En plus de cette pandémie qui bouleverse nos vies, c'est l'obscurantisme qui, une nouvelle fois frappe la France en son coeur.

Depuis début septembre et l'ouverture du procès des attentats de Charlie hebdo, notre pays est à nouveau la cible d'attaques terroristes. Avec dans le viseur nos valeurs républicaines, laïques et humanistes. Ces valeurs nous ont construits et font de nous un peuple libre.

A notre échelle, dans un département comme le nôtre, rural et paisible, nous paraissons éloignés de ces faits divers. Mais nous ne devons pas fermer les yeux, nous ne pouvons pas rester insensibles face à de tels actes. Outre la colère et l'indignation, en tant qu'élus de la République nous voulons affirmer notre attachement à nos libertés : liberté d'expression, liberté de penser, liberté d'enseigner.

C'est au quotidien qu'il faut mener des actions pour ouvrir les yeux et les esprits. Par l'éducation et la culture notamment que nous soutenons.

Les maîtres mots de 2020 auront été : résister et s'adapter.

Adapter notre fonctionnement pour qu'il y ait une continuité dans nos missions de service public. Garder le lien avec nos usagers sans mettre en danger nos agents qui s'investissent pour que personne ne soit oublié.

Notre collectivité est à vos côtés pour protéger les plus fragiles, accompagner les collégiens dans leurs apprentissages, sécuriser vos routes. Agir pour que, malgré la crise, notre département vive au mieux. Nous interpellons le gouvernement pour qu'il n'oublie pas le monde rural. Nos entreprises, nos commerces, nos associations durement touchés doivent pouvoir se relever de cette crise économique.

Ensemble, faisons preuve de solidarité collective en privilégiant nos achats dans nos commerces locaux, et réaffirmons ainsi notre soutien à toutes les entreprises du territoire.

Mais la priorité en cette fin d'année est la santé de tous les Lotois.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Groupe
« Gauche démocratique et socialiste »
Dominique BIZAT, Vincent BOUILLAGUET, Monique BOUTINAUD, Véronique CHASSAIN, Marie-France COLOMB, Claire DELANDE, Danielle DEVIERS, Marc GASTAL, Nelly GINESTET, Geneviève LAGARDE, Françoise LAPERGUE, Pascal LEWICKI (co-président), Catherine MARLAS, André MELLINGER, Caroline MEY-FAU (co-présidente), Jacques POUGET, Christophe PROENÇA, Catherine PRUNET, Jean-Jacques RAFFY, Serge RIGAL

INNOVER ET AGIR !

La dégradation de la situation sanitaire et la mise en place d'un nouveau confinement nous conduisent à nous adapter pour surmonter cette crise.

Le premier confinement avait appauvri un quart des ménages et augmenté les inégalités de richesses, faisant progresser le nombre de bénéficiaires du RSA, allocation à la charge du Département.

La crise économique qui a suivi et le second confinement amplifient ce phénomène.

Les difficultés subies par notre tissu économique en sont la principale cause et portent à près de 20 % l'augmentation du nombre de bénéficiaires de ce minima social permettant à peine de vivre.

Le Département doit financer ces aides pour répondre à l'urgence sociale mais sans pourvoir agir sur les causes.

Pourtant, la proximité permet d'innover et d'agir avec rapidité et souplesse !

Pour exemples, l'immense succès des aides à l'acquisition de véhicules électriques ou les nouvelles aides à la plantation de plantes aromatiques et médicinales, visant à réintroduire la culture de la lavande dans le Lot, sont la preuve que nous sommes capables d'agir rapidement, en concertation avec les acteurs économiques sans l'inertie des grands plans nationaux nécessaires par ailleurs.

Nous connaissons bien notre écosystème économique, ses acteurs, ses spécificités, ses besoins. Nous avons une grande habitude de coopération avec les autres niveaux de collectivités et les chambres consulaires.

Nous devons chacun intervenir, là où nous sommes le plus efficaces.

Les Départements doivent pouvoir accorder des aides financières directes aux entreprises, s'ils en ont les moyens et la volonté. La loi nous en empêche.

Nous devons assouplir la loi NOTRe pour pouvoir prendre la main afin de trouver des solutions plus proches, plus efficaces, nous appuyer sur les collectivités locales, moduler les contraintes en fonction des spécificités des territoires.

Les problématiques sociales et économiques sont intimement liées, les réponses à ces problématiques doivent l'être aussi.

Les élus du groupe Radical et Indépendants :
Guillaume BALDY, Christian DELRIEU, Nathalie DENIS, Michèle FOURNIER-BOURGEADE, Martine HILT, Robert LACOMBE, Denis MARRE, Maryse MAURY

LE LOT *en bref*

Photo d'archive

Prévenir LA PERTE D'AUTONOMIE

Afin de prévenir les effets du vieillissement et la perte d'autonomie, un nouvel appel à projets est lancé dans le Lot. Renforcement du lien social, nutrition, activités physiques adaptées, prévention des chutes ou des déficiences sensorielles (audition, vue, goût) : ce sont autant de projets qui pourraient être financés à condition qu'ils soient collectifs, et qu'ils concernent les personnes âgées de 60 ans et plus, vivant à domicile ou en EHPAD dans le Lot. Des actions spécifiques de soutien aux aidants sont également éligibles.
Cet appel à projets est lancé par la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie présidée par le Département du Lot.

+ D'INFOS sur lot.fr

Logement : DES VISITES GRATUITES POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

Dans le cadre de ses missions de solidarité, le Département propose aux Lotois des visites à domicile pour les informer en matière d'économies d'énergie. Afin de bénéficier de ce conseil professionnel gratuit, il faut remplir certaines conditions de ressources (exemple : pour une famille de 4 personnes, le revenu fiscal de référence ne doit pas dépasser 39 192 €).
Outre la distribution de kits d'économie d'énergie (ampoules LED notamment), les visites apportent des conseils pratiques pour maîtriser sa consommation, à travers des gestes simples, et une évaluation du niveau d'isolation de son logement.
Pour prendre rendez-vous : 05 65 53 44 51.

DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA PLUS NOMBREUX

Dans le Lot, en janvier 2020, on dénombrait 3 714 foyers bénéficiaires du RSA ; en mai, ils étaient 4 253. Conséquence de la crise sanitaire, le nombre de bénéficiaires du revenu de solidarité active a atteint un niveau exceptionnel ces derniers mois.
Le budget prévisionnel 2020 consacré par le Département du Lot à cette allocation était de 23,5 M€ ; il devrait être dépassé de 3 M€ à la fin de l'année.

320

C'est une première nationale et c'est une belle reconnaissance pour le métier d'aide à domicile : 320 employées de Lot Aide à domicile vont bénéficier d'une voiture de fonction.
Ainsi, elles n'utiliseront plus leurs véhicules personnels pour réaliser leurs déplacements professionnels : 5 millions de km sont parcourus chaque année par les employées de la structure, la plupart du temps en zone rurale.
La flotte de véhicules sera renouvelée tous les quatre ans, permettant des économies d'échelle et garantissant des véhicules sûrs aux aides à domicile.

Dominique Lestani devrait livrer le fruit de ses découvertes lors d'une prochaine conférence de la Société des Etudes du Lot.

Voyez-vous le marteau gravé dans la pierre ?

ST-LAURENT-LES-TOURS

QUAND LE PASSÉ NOUS FAIT SIGNE

Dominique Lestani est parti à la recherche des signes gravés dans la pierre au moment de la construction du château de Saint-Laurent-les-Tours au Moyen-Âge.

« *Là, regardez le petit H ; il est beau comme tout* ». Avec sa lampe de poche, Dominique Lestani éclaire les murs de l'escalier de la tour gothique de l'atelier-musée Jean-Lurçat à Saint-Laurent-les-Tours. Le faisceau rasant met en lumière des marques, encore visibles 600 ans après l'édification. Dominique Lestani pratique la glyptographie, l'étude des signes gravés dans la pierre. « *Ils sont utilisés depuis que l'homme construit en pierre ; on en retrouve énormément à la période médiévale mais c'est aujourd'hui un patrimoine oublié donc peu préservé* », remarque-t-il.

1 400 PHOTOS

Membre de la société scientifique, historique et archéologique de Brive, il s'est lancé dans cette étude il y a deux ans et a visité, depuis, 45 sites différents entre Corrèze, Lot et Dordogne. « *Avec l'accord du Département du Lot, je suis venu 4 ou 5 fois durant l'été au château de Saint-Laurent-les-Tours* ». Il en est reparti avec quelque 1 400 photos qui lui ont permis de cartographier les murs des cinq niveaux de la tour gothique (il n'a rien repéré dans la tour romane).

289 MARQUES

Triangles, trapèzes, étoiles, croix, lettres ou chiffres romains : les marques laissées à l'époque de la construction sont diverses. « *Certaines sont des signes identitaires, laissés par le tailleur de pierre ou l'ouvrier pour indiquer la provenance de la pierre, se faire payer, indiquer à quelle équipe il appartenait… ; d'autres sont des signes utilitaires, qui donnaient des consignes de pose aux ouvriers ou qui ont été laissés au moment du contrôle* ». Au total, Dominique Lestani a recensé pas moins de 289 signes à Saint-Laurent-les-Tours. « *Une étude plus poussée peut contribuer à une meilleure connaissance du bâti* ». Dans l'énorme « Dictionnaire bibliographique des signes lapidaires de France » (1 047 pages), le Lot n'est représenté que par un seul lieu. L'étude de Dominique Lestani pourrait-elle changer la donne ?

J'aime

un peu : j'ai du mal à aimer un peu, la tiédeur n'est pas vraiment mon karma !

beaucoup : les paysages, la verte douceur des soirs sur… le Célé.

pas du tout : les ralentisseurs, tout ce qui empoisonne la vie et ne sert à rien !

plus que tout : ma famille.

Son prochain album « Poème » paraitra en janvier 2021. Sous le label FUGA, il s'agit de musiques oniriques de Russie, France et Scandinavie pour violon et piano. En collaboration avec la Radio nationale de Finlande.

FIGEAC

OLIVIER PONS

VIRTUOSE FIGEACOIS

Il savait lire la musique avant les mots. Olivier Pons est reconnu comme l'un des plus brillants violonistes de sa génération. Très attaché au Lot, il est également le directeur artistique des Rencontres musicales de Figeac.

C'est entouré d'une famille de musiciens qu'Olivier Pons grandit et étudie le violon. A 16 ans, il obtient le premier prix du Conservatoire national de région de Boulogne-Billancourt. Puis il poursuit son apprentissage en Russie où l'enseignement est particulièrement exigeant. Lauréat de plusieurs concours internationaux, Olivier se produit alors en soliste dans pas moins de 11 pays, est enregistré par des radios et télévisions européennes, et est engagé sur plusieurs festivals. Au cours de son parcours, il a vécu à plusieurs endroits sur la planète mais c'est bien le Lot qu'il choisit pour vivre : « *J'appartiens au Lot* » explique-t-il avant de poursuivre : « *La famille du côté de mon père est ici depuis très longtemps, mon arrière-grand-père était professeur de musique entre les deux guerres à Figeac. Nous sommes revenus à la naissance de notre fils et quand on a gouté à une telle qualité de vie, il apparait vital de la garder.* »

Cet environnement lotois lui permet de profiter du « silence de la campagne, du son des collines et des rivières ».

C'est sur cette terre figeacoise qu'il « s'improvise » directeur du festival des Rencontres musicales de Figeac : « *c'est la réunion des deux pôles essentiels de mon existence* » explique-t-il simplement.

Pourquoi cet évènement ? Animé par l'éducation musicale, les rencontres, les échanges, la découverte, le violoniste répond : « *Pour faire profiter le public local de la musique réservée à l'élite des grandes villes et faire découvrir à cette élite le territoire lotois* ».

En effet, après 23 éditions, la manifestation a encore bénéficié cette année du soutien et de l'attachement des Figeacois avec plus de 1 000 personnes qui ont assisté aux concerts et des élans de générosité pour la tenue de l'évènement dans des conditions sanitaires strictes.

Rouler à l'électrique, ça vous branche ?

LOT
LE DÉPARTEMENT

Jusqu'à
4 500 €
d'aide
aux particuliers

Pour en savoir plus, rendez-vous sur
lot.fr